*Crises politiques et conflits intercommunautaires : une analyse autour de la terre comme ressource sociopolitique et économique et de l’identité dans la chefferie Plaine de la Ruzizi*

La chefferie plaine de la Ruzizi est confrontée à la contestation du pouvoir, de la légitimité et aux conflits opposant les Bafuliiru (« autochtones ») et les Barundi (« allochtones »). Selon le contexte et le régime politique, la gestion de cette entité a été assurée, non seulement, par les Bafuliiru et les Barundi, mais aussi, par des originaires d’autres provinces. Le changement intempestif des chefs à la tête de cette entité a été à la base de l’instabilité du pouvoir du sommet à la base. C’est ce qui fait qu’une sorte de *spoils system* (le remplacement d’un chef entraîne celui des agents administratifs) et une mosaïque des chefs (chefs coutumiers, chefs nommés par le pouvoir central, chefs conjoncturels, chefs parallèles) sont à la base des clivages vécus dans cette entité. Dans cette perspective, l’autorité coutumière ou le Mwami peut-elle revendiquer à juste titre une légitimation par sa naturalité, la force ou l’autorité paternelle par exemple ? Ou bien, dans le cadre institutionnel, suffit-il qu’une loi soit loi pour installer une légitimation ? Et, si la coutume reste d’application, est-elle dépassée ou conserve-t-elle une autorité ? Tout ceci pose le problème d’option et suscite de rivalités au sujet des légitimités aussi bien naturelles que conventionnelles dans un espace où la diversité culturelle ne garantit pas l’homogénéité culturelle, caractéristique reconnue aux chefferies et sous-tendant le recours à la tradition. Ce faisant, parmi les facteurs explicatifs de la crise que connait cette entité, l’on peut relever la notion de *territorialité* (identité liée à la terre d’origine, référentiels territoriaux), l’inexistence de *l’homogénéité culturelle*, le problème d’*identité* et l’instabilité du pouvoir.

Il se révèle donc une interaction interdépendante entre le rapport économique, sociopolitique, juridique du système foncier car, le foncier met en jeu des aspects immatériels de la vie sociale : pouvoirs, identité des groupes et des individus, relation au sacré ; les aspects immatériels ne fonctionnent pas sans les aspects matériels : travail, capital, règles, techniques.

Dans cette entité, il se pose la question de l’appartenance contradictoire entre le principe universel de l’Etat et les revendications particularistes des groupes ethniques. Quel choix opéré ? Faut-il un équilibrage entre les deux ? D’où la problématique de gestion des entités multiculturelles dans le cadre d’hybridation des pouvoirs (traditionnel et moderne).

Etant donné qu’actuellement la tendance générale de l’humanité est d’unir les peuples, une véritable territorialisation n’est effective que si la population parvient à transcender le particularisme ethno-territorial pour cultiver le même rapport intime et idéologique au territoire de l’Etat et aux institutions qui s’y développent afin d’asseoir la paix, le bien-être de tous, la cohésion sociale, l’intégration et le développement.

**SHUKURU BATACHOKA Alphonse**